****

 **RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS:** Haiti

**TYPE DE RAPPORT:** SEMESTRIEL

**ANNEE DE RAPPORT:** 2022

|  |
| --- |
| **Titre du projet: Renforcer les capacités nationales pour le contrôle des armes et des munitions****Numéro Projet / MPTF Gateway:** 00119985 |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):** [ ]  Fonds fiduciaire pays[ ]  Fonds fiduciaire régional**Nom du fonds fiduciaire:**       | **Type et nom d’agence récipiendaire:** **PNUD (Agence coordinatrice)****OIM** |
| **Date du premier transfert de fonds:** 4 février 2020**Date de fin de projet:** 3 Aout 2022 **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre?** Non |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:**[ ]  Initiative de promotion du genre[ ]  Initiative de promotion de la jeunesse[x]  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)[ ]  Projet transfrontalier ou régional |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):** * Veuillez indiquer les montants totaux en dollars US alloués à chaque organisation récipiendaire
* Veuillez indiquer le montant du budget initial, le montant transféré à ce jour et l'estimation des dépenses par récipiendaire.
* Pour les projets transfrontaliers, regroupez les montants par agences, même s’il s’agit de différents bureaux pays, Vous aurez l’occasion de partager un budget détaillé dans la prochaine section.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Récipiendaire** | **Budget Alloué ($)** | **Transferts à ce jour ($)** | **Dépenses à ce jour ($)** |
| **PNUD** | 697,519 | 697,519 | **564.946.21** |
| **OIM** | 373,832 | 373,832 | **269,789.95** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **TOTAL** | **1, 071,351** | **1, 071,351** | **834.736.16** |

Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet: 77%\*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\**Les modèles de budget sont disponibles* [*ici*](https://www.un.org/peacebuilding/content/application-guidelines)**Budgetisation sensible au genre:**Indiquez quel pourcentage (%) du budget contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes (GEWE) ?30%Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet contribuant à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: 323,000 US$Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant contribuant à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: 200.000 US$ |
| **Marquer de genre du projet: 1****Marquer de risque du projet: 2****Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »): Gouvernance** |
| **Préparation du rapport:**Rapport préparé par: Juvigny Jacques (Expert DDR/CVR, PNUD)Rapport approuvé par: Adeline Carrier (Chef Unité Gouvernance et État de Droit, PNUD)Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport:  |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*
* *Veuillez inclure des considérations, ajustements et résultats liés au COVID-19 et répondez à la section IV. CETTE SECTION EST OPTIONELLE*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères):

Les six derniers mois ont permis au projet d’appliquer les dispositions administratives et opérationnelles permettant de finaliser les activités dans le délai prévu. Ainsi, suite à la révision substantive du projet, au regard des priorités définies par les autorités gouvernementales et la Police Nationale d’Haïti en matière de la lutte contre l’insécurité et l’émergence des gangs armés dans le pays, particulièrement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, les termes de référence et le recrutement des prestataires de service devant réaliser la formation des agents de police sur la gestion des stocks d’armes et munitions, les travaux d’amélioration du système d’entreposage et la sécurisation de l’armurerie centrale et la dotation de matériels et logiciels/outils informatiques pour l’armurerie centrale PNH et le Service de Permis d’Armes à Feu ont été finalisées. Ces travaux ont démarré le lundi 16 mai 2022.

Malgré les difficultés rencontrées dans la signature du Protocole d’entente pour la Gestion Intégrée de la Sécurité à la Frontière Terrestre entre l’Administration Générale des Douanes (AGD), la Direction de l’Immigration et de l’Emigration (DIE), et la Police Nationale de Haïti ( PNH), notamment instabilité politique et l’augmentation de l’insécurité, l’équipe du projet a organisé des formations sur le Manuel de Procédures Opérationnelles Standard (POS ) destinée aux agents de la Police Frontalière (POLIFRONT) (49 participants), AGD (12 participants) et DIE (6 participants) des points frontaliers de Malpasse, Anse à Pitre et à Ouanaminthe en novembre 2021.

En raison de la situation sécuritaire en Haïti liée à la pénurie de carburant et croissance de la criminalité, les déplacements vers les points frontaliers officiels de Belladère et Malpasse actuellement sont restreints par la route à travers Haïti. Par conséquent, le déplacement vers ces deux points frontaliers a dû être fait à travers la République Dominicaine afin de faciliter la mise en place de certaines activités. L’équipe du projet continue d’appuyer la signature du Protocole et dans ce sens une rencontre a été organisée avec la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) en avril 2022. Lors de cette rencontre, elle a été accordée de continuer les efforts en vue de l’application du Protocole entente permettant un renforcement de la coopération entre l’AGD, DIE, et la PNH.

Concernant le renforcement du dialogue binationale entre Haïti et la République Dominicaine, l’équipe de projet, en coordination avec les autorités clés ont continué avec l’organisation des réunions binationales à Ouanaminthe/Dajabón, Malpasse/Jimaní et pour la première fois des réunions ont eu lieu à Anse-à-Pitres/Pedernales. Malgré les difficultés en matière de sécurité et déplacement, sept (7) réunions binationales ont été organisées de novembre 2021 à mai 2022. Ces dernières visent à permettre aux différents acteurs impliqués de renforcer la coordination, de partager les informations collectées pour une meilleure gestion de la migration, du contrôle de trafic de personnes, trafic de drogues et des armes au niveau des frontières.

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (limite de 1500 caractères):

L’élaboration du premier draft de l’avant-projet de Décret sur le contrôle des armes par la Task Force sur la Gestion des Armes et des Munitions composée de différentes institutions clés en matière de sécurité dans le pays a permis de sensibiliser et d’engager chacun de ces acteurs institutionnels sur leur responsabilité dans le domaine et de continuer à assumer leur rôle afin de finaliser le document pour le soumettre officiellement au bureau du Premier Ministre avant la fin du projet.

Le travail d’audit et d’évaluation des besoins de la police nationale en matière de gestion de stocks d’armes et de munition a permis de conscientiser les autorités policières, à travers la présentation officielle des conclusions de ce rapport au Directeur général de la PNH accompagné de son Etat-major le 29 septembre 2021, sur la mauvaise gestion de ses matériels et de pousser ces dernières à entreprendre, dans un premier temps, au niveau central les dispositions nécessaires pour améliorer le système d’entreposage et renforcer la sécurité de l’armurerie centrale. Par ailleurs, le Service de Permis d’Armes à Feu qui, depuis 2012, assure manuellement l’enregistrement des données en l’absence d’un logiciel/application adapté à cet effet pourra désormais informatiser ces données.

La création des espaces de dialogue entre autorités en matière de sécurité et migration dans les points frontaliers a permis de renforcer la coopération binationale en matière de gestion intégrée des frontières, protection des enfants, femmes et sécurité. Grâce au projet, les relations institutionnelles ont été renforcées et les autorités haïtiennes et dominicaines ont pris conscience de l’importance de collaborer avec ses homologues. Par exemple, grâce aux réunions binationales, les autorités haïtiennes et dominicaines ont réussi à clarifier les questionnements liés au certificat délivré par l’**Institut du Bien-Etre Social et de Recherches (« IBESR ») permettant le déplacement des enfants à la frontière. Cela a permis d’améliorer la coordination dans la lutte contre la traite des enfants.** En plus, il est important de souligner que les réunions binationales facilitent la coordination des opérations conjointes, notamment entre la POLIFRONT et le CESFRONT pour le rapatriement des présumes délinquants qui essaient d’échapper en traversant d’un pays à l’autre . En plus, des formations binationales sur les lois migratoires, l’identification des faux documents et les caractéristiques des passeports en Haïti et la République Dominicaine contribuent au renforcement des compétences des acteurs au niveau de la frontière dans la lutte contre les trafics illicites.

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1:** Les trois institutions responsables du contrôle des armes à feu et des munitions en zone frontalière sont capables de jouer leur rôle de façon plus efficace et mieux coordonnée

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

**Produit 1.1. Suite à la soumission de l'accord entre Douanes, Immigration et Police (DIP) au Bureau du Premier Ministre, des discussions avec la Primature et DG PNH sont en cours afin d’organiser la cérémonie de signature.**

Ce produit vise à renforcer la collaboration entre les douanes, l’immigration et la police de l’immigration afin de mieux contrôler les armes à feu et des minutions qui circulent dans le pays. A cet effet, le projet a continué l’accompagnement de l’AGD, la DIE, et la PNH dans un processus participatif entre les trois institutions, visant à la signature du Protocole d’Entente DIP et d’un Manuel de POS, qui seront mises en œuvre par les agents des trois institutions en vue d’instituer une meilleure gestion intégrée de la frontière terrestre.

Néanmoins, en raison du contexte sociopolitique et sécuritaire et malgré les efforts de coordination, la cérémonie de signature n’a toujours pas pu être organisée. Par exemple, une première date (19 janvier 2021) avait été retenue pour organiser cette cérémonie. Cependant, le changement du DG PNH a obligé l’équipe de projet a décalé la cérémonie une première fois. Ensuite, une réunion avec le Premier Ministre était prévue en Juin/Juillet 2021 afin d’avancer avec le processus de signature. Encore une fois, en raison de l’assassinat du président, et l’incertitude dans le pays, a bloqué à nouveau ce processus. Pendant le période du rapport, et après avoir reçu de la Primature la correspondance SJ/JCF/0297 du 8 Décembre 2021 en réponse à notre demande d’autorisation pour la signature de l’accord DIP (correspondance CoM-063/21), en suivant les indications du Premier Ministre nous avons procédé à demander aux Ministres Responsables d’autoriser les institutions impliquées de procéder à la signature officielle de cet Accord par les Directeurs concernés sans succès.

Additionnellement, l’équipe de projet, avec le soutien du Bureau intégré des Nations Unies (BINU) en Haïti travaille pour aboutir à la signature. A cet effet, une réunion avec les ministres aurait dû avoir lieu pour clarifier les inquiétudes et arriver à une décision sur la signature du Protocole. Cependant, les récentes accusations de corruption visant le Directeur General de l’AGD, ont mis en difficulté les efforts engagés par le Système des Nations Unies en Haïti.

**Produits 1.2. Le recrutement du consultant pour la réalisation des formations a été effectué et les formations seront organisées après la signature de l’accord**.

En raison du délai dans la célébration de la cérémonie de signature de l’Accord DIP, l’équipe du projet, avec le soutien du consultant qui a été recruté dès le début de la rédaction de l’Accord DIP, a organisé des réunions avec chacune des institutions afin de trouver une solution et avancer avec les discussions. En coordination avec les acteurs, Il a été accordé l’organisation des formations du manuel SOP sur les quatre points officiels pour les différents agents de ces institutions afin de promouvoir son implémentation.

Ces formations ont eu lieu le :

* Mardi 23 novembre 2021, Malpasse, 27 participants, dont 5 femmes
	+ Mercredi 24 novembre 2021, Anse à Pitres, 20 participants, dont 3 femmes
	+ Mardi 30 novembre 2021, Ouanaminthe, 20 participants, dont 6 femmes

L’organisation des formations a été confrontée à un grand nombre des défis. D’abord l’équipe du projet a dû faire le déplacement à travers la République Dominicaine en raison de la pénurie de carburant et insécurité en Haïti. La formation prévue à Belladère n’a pas été réalisé en raison du retard dans le déploiement de la POLIFRONT dans ce point frontalier. Malgré cela, les participants ont remarqué l’important du Manuel qui permettra de clarifier le rôle et les responsabilités de chaque institution dans les cas donnés qui se présentent au jour le jour à la frontière.

**Produit 1.3. Reprise des réunions binationales**

Depuis 2020, dans l’objectif de renforcer la coordination binationale pour lutter contre les trafics à la frontière entre Haïti et la République Dominicaine, le projet appui un espace de coordination binationale sur le point frontalier officiel de Ouanaminthe/Dajabón, Malpasse/Jimaní et Anse-à-Pitres/Pedernales.

Ces réunions ont permis de réunir et renforcer la coopération et collaboration des autorités de deux pays qui travaillent sur les questions sécuritaires à la frontière, notamment : POLIFRONT, Cuerpo Especializado de Seguridad Fronteriza (CESFRONT), Dirección Nacional de Control de Drogas (DNCD), Brigade de Lutte contre le Trafic des Stupéfiants (BLTS), Consultas, Police Nationale haïtienne et dominicaine, Immigration haïtienne et dominicaine (Direction de l’Immigration et de l’Émigration et Dirección General de Migración), Douanes et des acteurs travaillant sur les questions de migrants et mineurs tel que l’Office Nationale pour la Migration (ONM) et l’Institut de Bien Être Social et de Recherche (IBESR) ainsi que ses homologues du côté dominicain. Par exemple, grâce aux réunions binationales, les autorités haïtiennes et dominicaines ont réussi à clarifier les questionnements liés au certificat délivré par l’IBESR permettant le déplacement des enfants à la frontière. Cela a permis d’améliorer la coordination dans la lutte contre la traite des enfants.

Ces rencontres permettent aux acteurs de mieux planifier les activités au niveau de la frontière, d’échanger des informations pertinentes et stratégiques, ainsi que de renforcer la coopération pour le contrôle efficace du trafic de personnes, des armes et des stupéfiants. Par exemple, grâce au projet, la collaboration en matière de rapatriement des présumes délinquants qui essaient d’échapper en traversant d’un pays à l’autre a été renforcé.

Malgré la dégradation en matière d’insécurité, liée à la pénurie de carburant et augmentation de la criminalité en Haïti, l’équipe du projet a continué, non seulement, à soutenir l’organisation des réunions binationales à Ouanaminthe/Dajabón mais, a aussi relancé les réunions à Malpasse/Jimaní qui ont été arrêtées en raison des restrictions en matière de déplacement à travers la route de Croix-des-Bouquets. De la même manière, comme indiqué dans le dernier rapport, l’équipe du projet a réussi à organiser les premières réunions binationales à Anse-à-Pitres/Pedernales. Pendant le période du rapport (de novembre à mai 2022), sept (7) réunions ont été organisées :

* + 17 novembre 2021 à Ouanaminthe/Dajabón
	+ 16 février 2022 à [Ouanaminthe/Dajabón](https://twitter.com/IOMHaiti/status/1494676544790351875)
	+ 15 mars 2022 à Ouanaminthe/Dajabón
	+ 23 mars 2022 à [Anse-à-Pitres/Pedernales](https://twitter.com/IOMHaiti/status/1506735715476021250)
	+ 20 avril à [Malpasse/Jimaní](https://twitter.com/IOMHaiti/status/1517477398501015554)
	+ 21 avril à [Anse-à-Pitre/Pedernales](https://twitter.com/IOMHaiti/status/1519381620607791105)
	+ 27 avril à [Ouanaminthe/Dajabón](https://twitter.com/IOMHaiti/status/1519381620607791105)

En moyenne, les réunions binationales comptent avec la participation de 23 participants, dont 4 femmes. La participation des femmes est liée aux institutions suivantes : IBESR, CONANI, Bureau du Procureur et la Police Nationale. Leur participation est encouragée par l’équipe du projet. Afin d’organiser les réunions, l’équipe du projet a été obligé à se déplacer à travers la République Dominicaine pour arriver à Malpasse et Anse-à-Pitre avec le soutien d’OIM en République Dominicaine.

Il est important de prendre en compte que les réunions binationales ont lieu dans un contexte de restriction de déplacement terrestre vers Malpasse en Haïti , et des difficultés de déplacement vers Anse-à-Pitres.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Lors des réunions binationales l’équipe du projet a rappelé aux participants d’inclure au moins une collègue femme ayant la capacité de prendre des décisions au nom de leur institution, et afin d’avoir une représentation plus égalitaire lors de cet espace de discussion. Par exemple, dans la dernière réunion binationale à Anse-à-Pitre/Pedernales, quatre femmes ont participé en représentation de la Mairie, CONANI et le Ministère de la Santé. Par ailleurs, le projet favorise la discussion de thématiques sensibles au genre pendant les réunions afin de sensibiliser les autorités ont discuté. En effet, la situation des femmes enceinte rapatriées, enfants victime de traite et enfants en situation de rue ont été traitées par les participants afin de mieux coordonner leur action et coopération.

**Résultat 2:** Les capacités de la PNH à contrôler et à enregistrer les armes illégales en circulation, en étroite coordination avec la CNDDR, sont renforcées.

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **On track**

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

La révision substantive du projet visait particulièrement à renforcer les activités de ce résultat sur la demande du Directeur Général de la Police Nationale d’Haïti en portant une attention spéciale aux recommandations du rapport d’audit et d’évaluation sur la gestion de stocks d’armes et de munitions. C’est ainsi qu’une grille d’intervention contenant les actions suivantes devant permettre d’harmoniser et d’améliorer les pratiques actuelles, de mieux sécuriser les armes internes à la PNH, de réduire les pertes, les détournements, les vols et d’éviter d’alimenter le marché illicite a été élaborée et approuvée par les autorités policières :

1. Amélioration du système d’entreposage et renforcer la sécurisation de l’armurerie centrale
* Réhabilitation du grillage qui sert de clôture avec un système d’éclairage
* Installation d’une porte blindée avec un système de gestion des clefs
* Nettoyage des alentours de l’armurerie centrale dans un rayon d’au moins 15 m2
* Installation d’un système d’aération
* Iinstallation de caméras de surveillance
* Installation d’un système d’alarme intrusion et incendie
1. Dotation de l’armurerie centrale d’un logiciel de gestion des stocks d’armes et de minutions
* Installation de matériels informatiques et d’un logiciel au service armement avec la possibilité d’une extension au niveau des départements et unités.
* Formation sur l’exploitation du logiciel pour le personnel de l’armurerie
1. Formation des agents de police dans les dix départements du pays
* Formation sur la gestion des stocks d’armes et munitions
* Formation sur l’application des Directives et Procédures Opérationnelles Standards
1. Dotation du SPAF d’un logiciel de gestion des stocks d’armes et de minutions
* Installation de matériels informatiques et d’un logiciel au SPAF
* Formation sur l’exploitation du logiciel pour le personnel du SPAF

Les termes de référence ont été élaborés et le processus de recrutement des prestataires de service ont été complété. Les travaux au niveau de l’armurerie centrale ont démarré le lundi 16 mai 2022 pour une durée de deux mois et demi. La formation est prévue du 1er au 30 juin 2022. Les activités concernant la mise en place de logiciel informatique à l’armurerie centrale et le SPAF sont prévues du 15 juin au 15 juillet 2022.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Le projet traite de l’aspect légal et opérationnel dans la gestion des armes et des munitions et travaille spécifiquement avec les institutions impliquées dans le secteur dont la police nationale, la douane et l’immigration. De ce fait, les actions cibles impliquent fortement des changements institutionnels. Dans la sélection du personnel de ces institutions devant participer aux formations, il est prévu une sélection de 30% de femmes et d’encourager que les femmes soient nommées dans les postes de décisions afin qu’elles puissent jouer un rôle actif.

**Résultat 3:** La CNDDR est en mesure de proposer une politique publique nationale sur la gestion de la violence armée et d’assurer la coordination de la stratégie et de l’action des institutions pertinentes et la redevabilité de l’État sur la violence

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

Il n’y a pas eu d’activités en lien avec ce résultat au cours de ce semestre, car les seules activités qui restaient (Consultations communautaires) n’ont pas pu être entreprises à cause des problèmes de sécurité et d’instabilité politique. De ce fait, ces activités ont été reconsidérées lors de la révision substantive du projet.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Résultat 4:** Le cadre réglementaire sur la gestion des armes à feu et des munitions respectant les standards internationaux est élaboré, discuté et approuvé

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **On track**

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

Un arrêt des travaux a été observé, suite à l’élaboration à la fin du mois de juin 2021 de la première ébauche d’avant-projet de décret limitant l’accès et la circulation des armes et des munitions dans le pays et établissant les sanctions contre les contrevenants par Task Force composée du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP), du Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), de la PNH, du Ministère de la Défense (MD), du Ministère du Commerce et de l’Industrie (MCI), de l’ AGD, des Forces Armées d’Haïti (FAD’H), du Bureau du Secrétaire d’État à la Sécurité Publique et de la Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion (CNDDR) avec le support technique du PNUD, de BINUH et l’UNLIREC.

Depuis le mois de janvier 2022, les travaux de correction et de finalisation de cet avant-projet de loi ont repris avec un noyau de cette Task Force (Ministères de la Justice, de l’Intérieur, de la Défense, la CNDDR - Les Forces Armées d’Haïti- La PNH) qui se réunisse deux fois par semaine. Ce dernier interagit avec les autres institutions en cas de besoins (Consultations et recherche d’informations). A date l’équipe de travail relative à la révision de l’ébauche de la loi a eu au moins 15 rencontres et est rendue au chapitre VII sur XVII et à l’article 64 sur187. Les membres de la TASK FORCE ont prévu de finaliser les travaux le 30 juin 2022. Cette loi permettra aux autorités d’avoir les outils légaux nécessaires visant à limiter l’accès et la circulation des armes et des munitions dans le pays et en établissant les sanctions contre les contrevenants.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

La révision de la loi sur les armes à feu constitue un atout important pour traiter équitablement la problématique des hommes et des femmes faisant usage des armes à feu et impliqués dans les groupes armés. En thème d’effet catalytique, UNLIREC qui est l’un des partenaires du PNUD dans la mise en œuvre du résultat 4 a réalisé et présenté à l’ensemble des acteurs impliqués dans la rédaction du cadre légal sur les armes et les munitions une étude titrée : Etude juridique sur la violence armée contre les femmes.

**ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de données** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**Les institutions responsables du contrôle des armes à feu et des munitions en zone frontalière sont capables de jouer leur rôle de façon plus efficace et mieux coordonnée. | Indicateur 1.1Accord de coopération Douane-Immigration-Police (DIP) intégrant la problématique de désarmement signé | Accord | 1 accord signé | Document officiel de l’accord signé par les trois institutions.  | 0 | L’accord n’a pas été signé en raison des changements politiques, l’assassinat du président Jovenel Moise et les troubles sociaux. L’équipe du projet continue d’appuyer la signature de l’accord.  |
| Indicateur 1.2.Existence d’un curriculum de formation produit pour les institutions | Curriculum, photos et liste des participant(e)s aux formations | 1 | Document final de la formation | 0 | Les formations sur le Manuel de Procédures Opérationnelles ont eu lieu, malgré les problèmes liées à la signature de l’accord. Néanmoins, un curriculum n’a pas été produit par les institutions, vu la manque de signature.  |
| Indicateur 1.3.Niveau opérationnel du mécanisme de coordination binational  | Liste de participants, comptes-rendus et photos des réunions binationales | 4(Complètement operaitonelle) | 4 (Complètement opérationnelle) | 4 | Malgré les difficultés de déplacement, 16 réunions ont été réalisées depuis le début du projet, six seulement dans les premiers mois du 2022. Des termes de références ont été approuvés pour le point de Ouanaminthe/Dajabon.  |
| **Résultat 2****Résultat 2****Les capacités de la PNH à contrôler les armes illégales et à enregistrer/régulariser les armes illégales en circulation sont accrues, en étroite coordination avec la CNDDR** | Indicateur 2.1Nombre de sites de stockage des armes mis en place dans des stations de police | Existence d’un très faible niveau | 6 | Achat des équipements en cours pour la mise en place des sites | 10 | Le nombre de sites de stockage a été augmenté sur la base des priorités exprimées par les autorités policières. |
| Indicateur 2.2 :Nombre d’agents de la PNH formés sur le contrôle des armes et des munitions | Existence d’un très faible niveau | 180 |  | 25 (F:2 ; H:23) | Seule la formation de formateur a été réalisée. Le contexte politique et l’insécurité a retardé le suivi des activités de formation. |
| Indicateur 2.3 :Nombre de stations de police qui reçoit des équipements informatiques et a un accès à internet | Existence d’un très faible niveau | 2 | La sélection des matériels a été faite et le processus d’achat est en cours. | 0 | Les priorités exprimées par le DGPNH sont beaucoup plus d’ordre opérationnelle et sont liées à certains besoins spécifiques dans le domaine de la gestion des armes et des minutions : l’armurerie centrale et le SPAF. |
|  Indicateur 2.4 :Nombre d’agents de la PNH formés sur l’utilisation du formulaire de signalement des incidents | Existence d’un très faible niveau | 180 | -Processus de traduction du toolkit initié. | 25 (F:2 ; H:23) | Seule la formation de formateur a été réalisée. Le contexte politique et l’insécurité a retardé le suivi des activités de formation. |
| **Résultat 3**La CNDDR est en mesure de proposer une politique publique nationale sur la gestion de la violence armée et d’assurer la coordination de la stratégie et de l’action des institutions pertinentes et la redevabilité de l’État sur la violence | Indicateur 3.1 :Mesure dans laquelle la CNDDR contribue à la proposition de politiques publiques nationales et dans la coordination des actions étatiques sur la réduction de la violence armée | Faible | Cible : moyenne (conditionnée par les conditions suivantes : l’atelier de travail pour les membres de la CNDDR et leur partenaires1, la fourniture d’équipement à la CNDDR, et l’appui pour le développement d’une stratégie nationale DDR-CVR) | -Mise en place en cours d’un Task Force autour des activités de coordinations de la CNDDR-Fourniture d’équipements d’informatiques et bureautique à la CNDDR-Processus de validation et finalisation de la stratégie nationale DDR-CVR à la suite d’un atelier de 3 jours sur la finalisation de la stratégie. | Outre la mise en place du Task Force, il n’existe pas encore d’actions concrètes d’instauration du mécanisme de coordination. La première séance de consultation communautaire a démarré le 15 septembre dernier. |  |
| Indicateur 3.2 :Nombre de personnes (membres de la CNDDR et autres partenaires directs) formés sur la prise en compte du genre, de la jeunesse, les processus consultatifs et les normes et standards internationaux pertinents en matière DDR-CVR |  | 30 | Un atelier de travail de 3 jours, du 12 au 14 mai 2021, organisé par la CNDDR et la primature impliquant les différentes institutions étatiques sur la finalisation de la SNDDR-RVC. | 50(F:22 ; H:28) | Le contexte politique et sécuritaire ne permet pas la réalisation des consultations communautaires sur l’avant-projet de décret pour l’instant |
| **Résultat 4**Le cadre réglementaire sur la gestion des armes à feu et des munitions respectant les standards internationaux est élaboré, discuté et approuvé | Indicateur 4 :Niveau de progrès dans la mise en place d’un cadre réglementaire sur la gestion des armes à feu et de munitions, |  | Niveau moyen (conditionné par la disponibilité d’un draft de cadre réglementaire accepté les institutions concernées) | -Mise en place du Task Force multisectorielle pour l’élaboration d’un avant-projet de décret sur les armes à feu et les munitions-Réalisation d’une étude sur le nouveau projet de la loi sur les armes à feu-Engagement de l’UNIREC qui a déjà fait des recommandations sur la proposition de loi-Réalisation de 5 sessions de travail impliquant à présent 13 institutions | Le projet peut évaluer à 70% le progrès de cet indicateur car la version préliminaire du document de cadre réglementaire est disponible. | Le contexte politique et sécuritaire ne permet pas la réalisation des consultations communautaires sur l’avant-projet de décret pour l’instant. |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

**Partie III: Questions transversales**

Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères):

1. Signature de l’accord entre Douane, Immigration et la Police (DIP).
2. Séance de formations avec la participation des agents des Douanes, la DIE, et POLIFRONT.
3. Continuité des rencontres de sécurité binationale.
4. Finalisation de la rédaction de la proposition de décret sur les armes et les munitions.
5. Formation des responsables chargés de la gestion des stocks d’armes et munitions dans tous les départements du pays.
6. Finalisation des travaux d’amélioration du système d’entreposage et renforcement de la sécurisation de l’armurerie centrale
7. Installation d’un au service armement avec la possibilité d’une extension au niveau des départements
8. Dotation de matériels et logiciel informatiques à l’armurerie centrale et au Service des Permis d’Armes à Feu (SPAF).
9. Distribution de box blindés pour sécuriser les armes et munitions au niveau des services ou des unités de petites tailles

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):

Vous pouvez également joindre un maximum de 3 ﬁchiers dans diﬀérents formats (ﬁchiers image, powerpoint, pdf, vidéo, etc.) et 3 liens à des ressources web pour illustrer l'impact humain du projet [OPTIONAL]

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)*Les activités infrastructurelles réalisées au niveau de l’armurerie centrale sont suivies de manière hebdomadaire par l’ingénieur du PNUD qui conseille le chef de projet sur les décisions à prendre en cas de difficultés.* | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ?OuiLe projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ? Non |
| **Evaluation:** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport?Non | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): $30.000Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*: Les TdRs pour le recrutement d’un consultant devant réaliser l’évaluation finale du projet ont été élaborés et le processus d’appel d’offre est en cours. |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donnateur: Montant ($):                                  |
| **Eﬀet catalytique (non ﬁnancier)** : Le projet a-t-il permis ou créé un changement plus important ou à plus long terme dans la construction de la paix?[ ] Aucun eﬀet catalytique[ ] Peu d’eﬀet catalytique [x] Eﬀet catalytique important [ ] Eﬀet catalytique très important [ ] Je ne sais pas[ ] Trop tôt pour savoir | Veuillez décrire comment le projet a eu un effet catalytique (non-financier)Veuillez limitez vos réponses à 3000 caractèresPlusieurs agences des Nations Unies dont UNLIREC et ONUDC interviennent en Haïti sur la question du contrôle des armes et des munitions. Du 11 au 17 mai, une équipe composée de représentants de UNLIREC et ONUDC ont séjourné en Haïti, dans le but d’accompagner et renforcer les institutions nationales « La Feuille de route des Caraïbes sur les Armes à Feu en Haïti ».Deux ateliers de travail avec les membres de Task Force qui travaille sur l’ébauche de projet de décret sur les armes et munitions. Au cours de ces ateliers, le représentant du ministère de la Justice a présenté le travail réalisé ce groupe de travail. L’expert Juridique de UNLIREC a analysé les commentaires formulés par la Task Force et produire des propositions juridiques y relatifs. Le deuxième jour, UNLIREC a présenté aux membres de la Task Force les recommandations de l’étude sur le contrôle des agences de sécurité privées, cette séance était très animée compte tenue de la complexité des agences de sécurité en Haïti. Trois journées de formation des acteurs étatiques concernés par l’objectif 1, 2&3 sur la Feuille de Route des Caraïbes sur les Armes à feu en Haïti. Rappelons, la formation pour les objectifs 1&4 ont été déjà réalisés via zoom. Les institutions participantes : Ministère de la Justice, Ministère de l’intérieur et des collectivités territoriales, Ministère de la Défense, Ministères des Affaires Etrangères et des Cultes, Ministère de la Jeunesse des sports et de l’Action Civique, Direction Générale de la PNH, La CNDRR, La Direction Générale des douanes, Autorité Portuaire National, La CNDDR, Secrétaire Général de la Primature, UNPOL, PNUD, BINUH. |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) |  |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19. CETTE SECTION EST OPTIONELLE*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.$
2. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.
3. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

[ ]  Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

[ ]  Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

[ ]  Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

[ ]  Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

[ ]  Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

[ ]  Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)